



Bruxelles, le 7 février 2022

CM 1412/22

**PROCED
PE-QE**

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE SIMPLIFIÉE

Correspondant: written.questions@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.9068 / +32-2-281.6932

Objet: **RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE ÉCRITE SIMPLIFIÉE**

engagée par la CM 1411/22

(Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises par des membres du Parlement européen)

La procédure écrite simplifiée engagée par la CM 1411/22 s'est achevée le 7 février 2022.

Aucune objection n'a été formulée dans le délai précité.

La liste des réponses aux questions avec demande de réponse écrite qui ont été adoptées selon la procédure écrite simplifiée figure dans le document 5667/22 PE-QE 10.